

Modification de la formulation de l'enveloppe de la gélule du DOLIPRANE 1000 mg, gélule

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous vous informons que la spécialité DOLIPRANE 1000 mg, gélule (CIP 34009 415 339 6 9), fait l'objet d'une modification de la formulation en excipients de l'enveloppe de la gélule.

Cette modification entraîne l'absence d'excipient à effet notoire dans la nouvelle formulation.

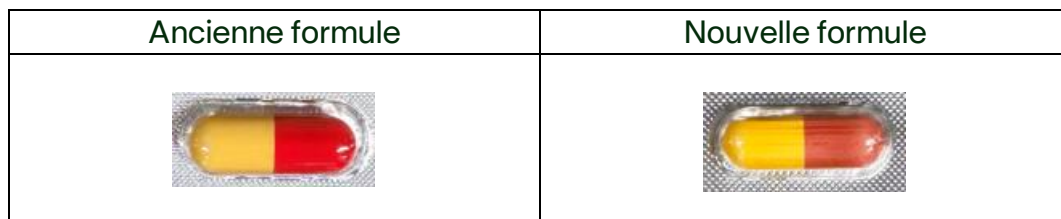
- L'azorubine (E122) (excipient à effet notoire), le dioxyde de titane et le jaune de quinoléine (E104) ont été supprimés,
- L'oxyde de fer rouge a été ajouté.

La nouvelle formule contient désormais les excipients suivants : Povidone, amidon prégélatinisé, carboxyméthylamidon sodique (type A), talc, stéarate de magnésium, hydroxypropylcellulose, hypromellose, macrogol 6000.

*Composition de l'enveloppe de la gélule : gélatine, oxyde de fer jaune (E172), oxyde de fer rouge (E172).

Il est important de noter les points suivants :

- La composition qualitative et quantitative en principe actif (paracétamol) demeure inchangée,
- Les schémas posologiques et les modalités d'administration restent inchangés,
- Seuls les excipients de l'enveloppe de la gélule font l'objet du changement,
- **L'aspect visuel de la gélule est modifié : les couleurs sont plus mates. Le rouge et le jaune sont plus foncés,**
- La taille de la gélule reste identique.



L'aspect des gélules étant modifié, nous vous recommandons de proactivement informer les patients de ce changement lors de la prescription et/ou la délivrance de cette spécialité.

Cette nouvelle formulation sera disponible sur le marché à partir de mi-mai 2026. Les deux formulations coexisteront jusqu'à épuisement des stocks de la formulation actuelle.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter le Résumé des Caractéristiques du Produit.

Indications thérapeutiques : traitement symptomatique des douleurs légères à modérées et/ou de la fièvre chez l'adulte et l'enfant à partir de 50 kg (soit environ 15 ans).

Notre département Information Médicale et Scientifique demeure à votre disposition pour toute information complémentaire. Il est ouvert en semaine de 9h à 18h et disponible au numéro suivant depuis la métropole et les DROM-COM :

